

La situation pandémique actuelle nous oblige à devoir modifier notre fonctionnement habituel. Vous trouverez dans ce document, nouvellement adapté aux mesures de préventions en vigueur, toutes les informations pertinentes relatives à votre admission ou celle de votre proche.

Ces informations sont **très importantes** et ont comme seul objectif de faciliter la procédure d'admission, tout en optimisant nos efforts en matière de prévention des infections durant cette période pandémique préoccupante.

Mission et philosophie :

La mission de la Maison Marie-Pagé consiste à offrir sous un même toit, et ce dans un cadre familial, des services de soins palliatifs et d'accompagnement pour les personnes atteintes d'une maladie incurable dont le pronostic de vie s'établit à 2 mois et moins. L'hébergement des personnes en fin de vie est offert gratuitement grâce aux subventions ministérielles et à la générosité des dons de la population.

L'offre de service est axée sur la qualité de vie de chaque résident. Par qualité de vie, on entend le bien-être global et le soulagement des souffrances physiques et psychologiques incluant les soins de confort. De plus, comme le partenariat avec les proches du résident revêt une importance capitale dans le cheminement de fin de vie, nous leur offrons du soutien et de l'accompagnement à tous les instants.

L'aide médicale à mourir ne fait pas partie des soins offerts et administrés par notre maison de fin de vie.

Au moment de l'admission :

Vous serez accueilli par le personnel des soins de la maison et un membre de la direction. Des vérifications usuelles de votre état seront faites avant de vous guider jusqu'à votre chambre. La personne qui vous accompagne devra répondre au questionnaire de triage des visiteurs et suivre les consignes qui lui seront fournies en matière de prévention des infections.

Durant les quatorze (14) premiers jours suivant votre admission, vous serez en isolement préventif à votre chambre. Cet isolement vise prioritairement la surveillance et le contrôle des symptômes qui pourraient apparaître. Vos visiteurs pourront venir vous voir à votre chambre sans problème. Toutefois, durant cette période d'isolement vos visiteurs ainsi que le personnel et les bénévoles devront revêtir un équipement de protection avant de se rendre à votre chevet afin de diminuer les risques de propagation du virus dans la maison.

Si votre chambre ne possède pas de douche, à moins d'avis contraire, vous pourrez sortir pour avoir vos soins d'hygiène dans la grande salle de bain thérapeutique avec un membre du personnel. Vous pourrez également sortir à l'extérieur lorsque vous serez accompagné par un proche, toutefois ces sorties demeurent exceptionnelles. De plus, durant votre isolement, lors de ces sorties vous devrez porter un masque de procédure.

Effets personnels à emporter au moment de l'admission :

Afin de diminuer les risques de propagation du virus, vous devez **apporter le moins d'effets personnels possible**. C'est pourquoi nous vous demandons de vous en tenir à la liste suivante :

- Carte d'assurance-maladie et carte d'hôpital.
- Médication hebdomadaire et toute autre médication prise de façon occasionnelle. Pour les admissions en provenance de l'hôpital, il faut emporter la médication qui était prise au domicile avant l'hospitalisation.
- Produits d'hygiène personnelle selon les besoins : matériel de stomie, produits d'incontinence (protections avec attaches de préférence), savons, crèmes, déodorant, rasoir, brosse à dents, etc.
- 1 paire de pantoufles antidérapantes et 1 paire de chaussures pour l'extérieur (si requis).
- Vêtements confortables pour 1 semaine : pyjama, sous-vêtement (si requis), 1 chandail chaud ou manteau, des bas, 2 ou 3 ensembles de vêtements tout aller (si désiré).

N.B. L'entretien des vêtements doit se faire par le personnel de la Maison Marie-Pagé selon les modalités exigées pour la prévention des infections. Veuillez prévoir des vêtements qui se lavent à l'eau chaude et qui tolèrent la sècheuse.

Informations importantes :

- Si vous avez en votre possession des équipements améliorant votre confort ou votre sécurité, veuillez en discuter avec la direction des soins infirmiers préalablement à l'admission (ex. : canne, coussins pour fauteuils, surmatelas ou tout autre prêt du CLSC). Nous avons plusieurs équipements sur place et souhaitons éviter de vous faire apporter les vôtres inutilement.
- Si vous souhaitez recevoir l'onction des malades, ou son équivalent, il faudra la recevoir avant votre admission.

Pharmacie et médication :

La Maison Marie-Pagé bénéficie d'une entente de service avec une pharmacie communautaire dédiée afin d'offrir les meilleurs services pharmaceutiques possible.

- Le jour de votre admission, le personnel de la Maison s'occupera de faire le transfert de votre dossier vers la pharmacie dédiée de la Maison, s'il y a lieu. **Un membre de la famille devra être désigné comme mandataire** auprès de la pharmacie afin d'assurer le paiement des factures.
- Par la suite, la pharmacie dédiée livrera la médication directement à la Maison Marie-Pagé et le personnel infirmier de la Maison sera responsable de la gestion de la médication. Les factures vous seront remises une fois par semaine en plus d'être acheminées par la poste au mandataire avec l'état de compte.

Services :

- Le personnel infirmier, incluant les auxiliaires aux soins ou les préposées, est sur place 24 heures par jour, et ce, 7 jours par semaine.
- Un médecin dédié en soins palliatifs assure les visites au moins 2 fois par semaine, en plus de la garde 24/7. Le suivi des résidents par conférence téléphonique pourrait être priorisé.

Participation des familles aux soins :

La participation des familles et leur présence auprès de la personne hébergée sont très importantes pour nous. Toutefois, les directives émises par le Gouvernement du Québec au cours des derniers mois nous obligent à adopter des mesures strictes. Vous trouverez toutes les informations relatives à la gestion des visites dans le document "Engagement des visiteurs". Cet engagement devra être lu, complété et respecté par chaque nouveau visiteur.

Merci de nous faire confiance et de nous laisser vous accompagner dans ce moment si précieux que représente la fin de vie. Nous espérons que votre séjour chez nous sera à la hauteur de vos attentes!

Toute l'équipe de la Maison Marie-Pagé

250, rang Pariseau, Victoriaville, (Qc) G6T 0J6

Téléphone : 819 604-9250

Site internet : maisonmariepage.com

Adresse courriel : info@maisonmariepage.com